

Déclaration d'engagement de Sigmacert

Nous entendons de plus en plus souvent le mot "sécurité" lorsqu'il s'agit de mettre des chariots élévateurs sur le marché. Pourtant, dans de nombreux endroits aujourd'hui, on ne pense pas assez à la sécurité, et encore moins au respect des règles de sécurité. Toutefois, conformément aux arrêtés royaux relatifs aux équipements de travail (BS28/09/1993) et aux équipements de travail mobiles (KB 04/05/1999), l'employeur est tenu de mettre à la disposition de ses employés des équipements de travail correctement entretenus et inspectés. Dans l'ARAB (Règlement général pour la protection du travail), les articles 280 et 281 imposent également certaines obligations au chef d'entreprise concernant les appareils de levage.

Un chariot élévateur à fourche est donc un équipement de travail courant que l'on trouve souvent au milieu de l'atelier.

C'est pourquoi la société Deceuninck Hendrik Bv s'engage, en tant qu'importateur de chariots élévateurs, à contribuer à la sécurité des chariots élévateurs des marques suivantes :

- La marque CLARK
- La marque Flexi
- Attaches de différentes marques
- Transpalettes et gerbeurs électriques

Pour concrétiser cet engagement, nous avons choisi d'être certifiés par SigmaCert. Ce certificat garantit qu'en tant qu'importateur, nous pouvons fournir toutes les machines CLARK et Flexi avec une inspection annuelle sous la supervision d'un conseil d'experts.

Cette formation, l'importateur/réparateur comme autorité d'inspection de votre chariot élévateur, est un point fort pour la sécurité de votre chariot élévateur. Personne ne connaît la technologie de cette machine aussi bien que l'importateur. La certification et le contrôle continu fournis par SigmaCert constituent également une incitation supplémentaire à livrer nos chariots élévateurs encore plus sûrs et à les maintenir dans cet état dans votre atelier.

Bien à vous

Le management de Deceuninck Hendrik Bv

Deceuninck Hendrik

Deceuninck Maarten